

1.1 - Identifier le contexte

Le gestionnaire s'efforcera de formuler explicitement la ou les problématiques. Il faudra se contenter de focaliser sur les principaux aspects de la problématique si celle-ci soulève de nombreuses questions liées au fonctionnement du site, c'est-à-dire celles que le gestionnaire de l'espace naturel pourra appréhender. Définir la problématique est de la responsabilité du gestionnaire. Cette étape est importante, notamment si l'étude qui en découle doit être confiée à un prestataire extérieur.

Estimer l'ampleur du problème et ses causes probables est également essentiel: il faut pour cela définir la zone d'étude c'est-à-dire l'aire sur laquelle le problème se pose, et à définir les facteurs pouvant avoir une influence sur la problématique.

Avant de recueillir de nouvelles données, que ce soit pour des inventaires mais plus encore pour des suivis, le gestionnaire devra centraliser les données existantes qui lui seront utiles.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB